Financé dans le cadre de la stratégie écophyto
GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité
OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Bulletin de santé du végétal
GRANDES CULTURES
Hauts-de-France



N° 43 Date : 3 novembre 2026

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

CÉRÉALES :

Les levées sont en cours, les parcelles les plus avancées sont au stade « début tallage ».
Limaces : peu de captures cette semaine.
Pucerons et Cicadelles : surveillance à partir du stade 1 feuille vraie de la céréale.

COLZA:

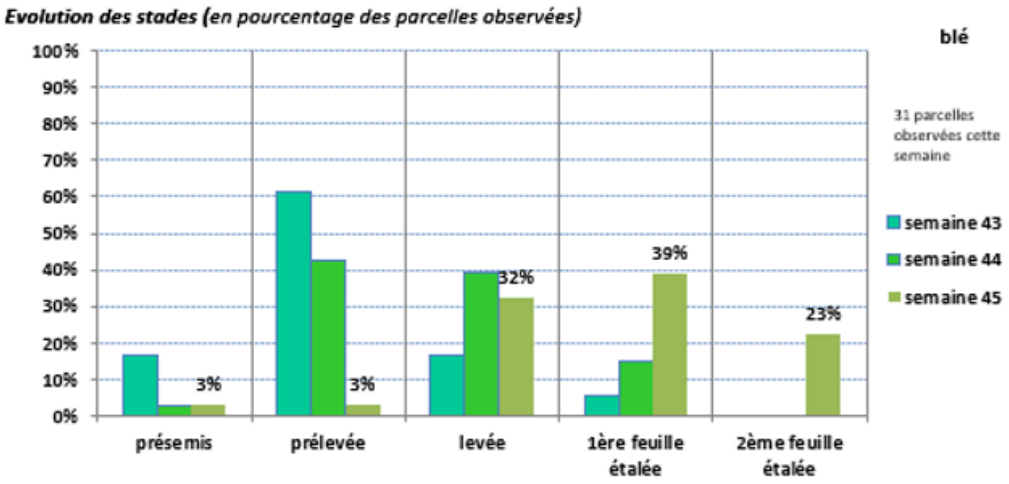
Larves d'altises : observations en augmentation, surveillance requise.
Altises adultes : fin du risque, sauf sur les parcelles très en retard de végétation
Pucerons : fin du risque.

CEREALES

Blé et Orge d'hiver :

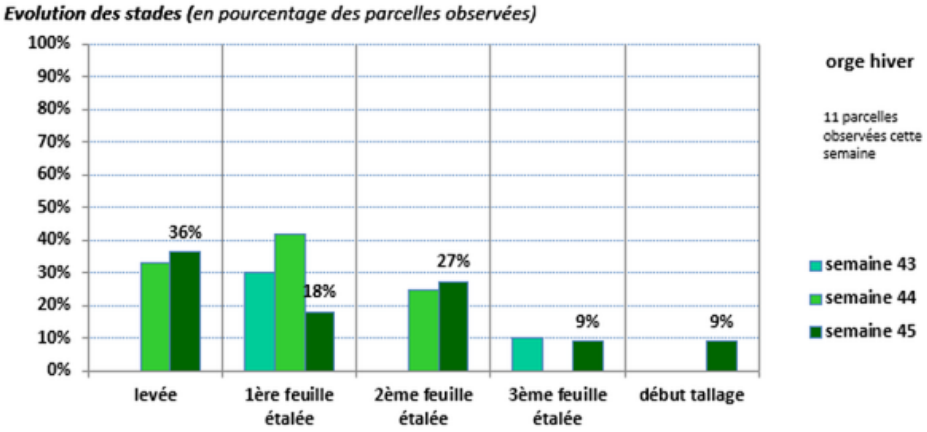
Cette semaine 42 parcelles sont inscrites sur Vigicultures (11 en orge et 31 en blé).

Bonne évolution des stades en blé cette semaine :
Bonne évolution des stades en blé cette semaine, les parcelles observées vont du stade « pré-semis » à « 2 feuilles étalées ». Les parcelles les plus avancées correspondent à des semis réalisés début octobre. La majorité des parcelles de blé est au stade « 1ère feuille étalée ».



En ce qui concerne les orges d'hiver :

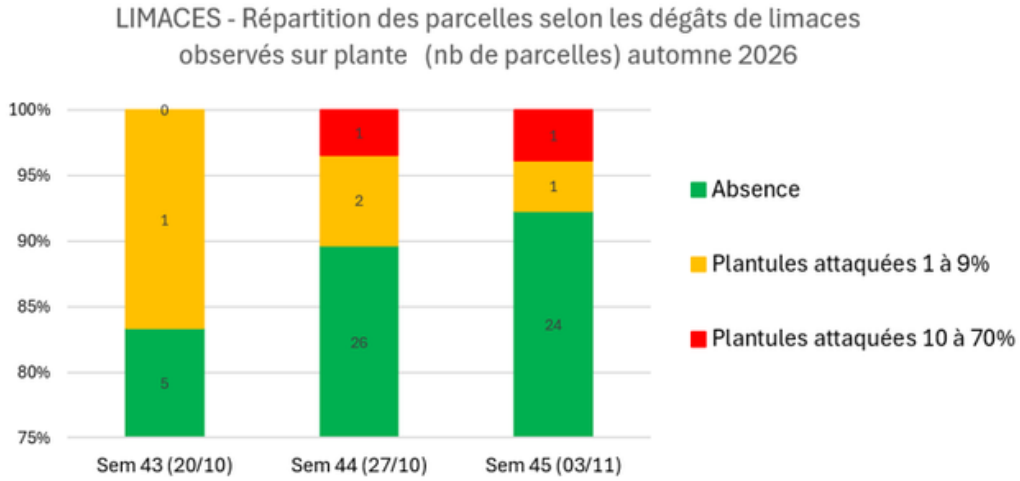
- 1 parcelle est au stade « début tallage », Kws Futuris semée fin septembre dans l'Oise.
- 1 parcelle est au stade « 3ème feuille étalée », Lg Zorica semée début octobre dans le Nord Pas de Calais.
- La majorité des parcelles est au stade « 2ème feuille étalée ».
- 2 parcelles sont au stade « 1ère feuille », 4 parcelles sont en cours de levée pour des semis réalisés mi-octobre.



RAVAGEURS :



LIMACES : les conditions climatiques de la semaine ont limité leur présence. Soyez vigilants notamment pour les parcelles argileuses et ou les parcelles semées en non-labour : aller observer vos parcelles !



Cette semaine, sur 21 parcelles observées (16 en blé et 5 en orge), des dégâts de limaces sont observés à hauteur de 5 à 16% des plantes attaquées sur 2 parcelles :

- 1 parcelle de blé semée le 03/10 dans l'Aisne avec 5% de dégâts observés.
- 1 parcelle d'orge d'hiver semée le 06/10 dans le Nord Pas de Calais, avec 16% de dégâts (parcelle en non-labour, précédent blé).

Sur 8 parcelles avec présence de pièges (3 en orge et 5 en blé), la présence de limaces est constatée sur 1 parcelle :

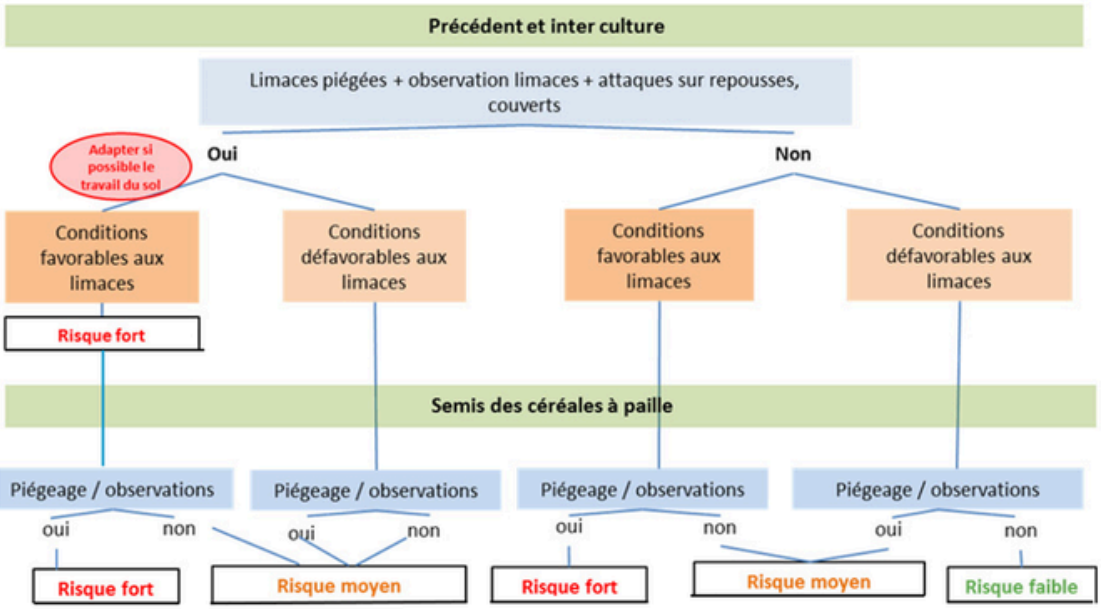
- 1 parcelle d'orge d'hiver avec 5 limaces grises adultes piégées. (Parcelle en non-labour, précédent blé).

Pour rappel, les situations les plus exposées sont : les **sols argileux et motteux**, les sols **creux**, les situations **de non-travail du sol ou de travail simplifié** avec **présence de résidus et en précédent colza**.

Il est recommandé de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréale).

Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM) :

Avant le semis : le risque est fort si des limaces **sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles** dans le précédent ou l'interculture et **si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.**
Après le semis : le risque est fort si des limaces **sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.**



PUCERONS et CICADELLES : Posez des pièges et observez vos parcelles !



Puceron *Rhopalosiphum padi*

Les températures douces et les conditions ensoleillées de la semaine dernière ont été favorables au vol de pucerons. La **présence de pucerons « ailés » ou « aptères » est signalée sur les parcelles de céréales « levées ».**

Les plaques engluées permettent de détecter les vols de pucerons avant les levées, **une fois la culture installée ce sont les seuils en végétation qui s'appliquent.**

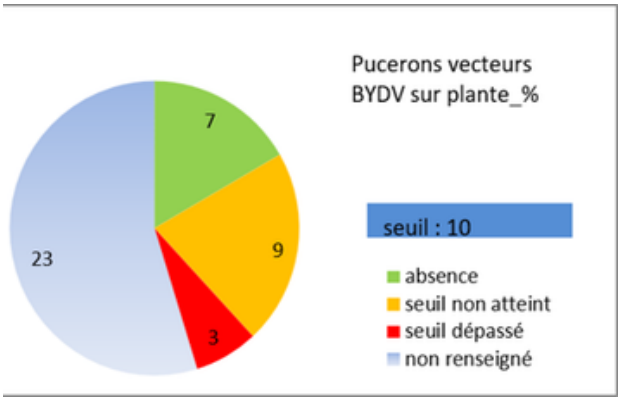
Seuils indicatifs de risque : 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

Cette semaine au sein du réseau : sur 19 parcelles observées (12 en blé et 7 en orge) : 12 parcelles signalent la présence de pucerons en parcelle :

- 7 parcelles signalent l'absence de pucerons.
- 9 parcelles signalent la présence de pucerons sans dépasser le seuil des 10% des pieds porteurs. (Avec en tendance 1 à 7% des pieds porteurs de pucerons, pour des parcelles semées entre le 07/10 et le 15/10)

Enfin sur 3 parcelles, le seuil indicatif de risque est dépassé :

- Une parcelle de blé semée le 03/10 dans l'Aisne avec 10% des pieds porteurs de pucerons
- 2 parcelles d'orge d'hiver : Carrousel dans l'Aisne semée le 11/10 avec 10% des pieds porteurs et un mélange semé le 15/10 dans l'Oise avec 12% des pieds porteurs de pucerons.



On signale 8 parcelles avec présence de pucerons sur plaques engluées :

- 4 parcelles de blé avec en tendance 2 à 20 pucerons piégés dans l'Oise et la Somme.
- 4 parcelles en orge d'hiver avec en tendance 2 à 59 pucerons piégés, toutes situées dans l'Oise.

Cette semaine 3 parcelles de blé ont atteint le seuil des 10 jours de présence en parcelle :

- Lg Audace semée le 07/10 dans l'Aisne au stade « 2ème feuille étalée »
- Lg Audace semée le 07/10 dans la Somme au stade « 2ème feuille étalée »
- Kws Globe seméé le 13/10 dans la Somme au stade « 2ème feuille étalée ».

				semaine 43		semaine 44		semaine 45		
	Commune	cultures	variété	stade	pucerons vecteurs BYDV sur plante en %	stade	pucerons vecteurs BYDV sur plante en %	stade	pucerons vecteurs BYDV sur plante en %	présence depuis plus de 10 jours
80836	YONVAL	Orge d'hiver	LG Zorica					Z10 : Levée	5	
80836	YONVAL	Blé tendre d'hiver	KWS Globe					Z10 : Levée	5	
02094	BLESMES	Orge d'hiver	CARROUSEL					Z12 : 2e F Etalee	10	
02458	DHUYS ET MORIN-EN-BRIE	Blé tendre d'hiver	LG AUDACE			Z11 : 1ere F Etalee	13	Z12 : 2e F Etalee	7	oui
80113	BONNEVILLE	Blé tendre d'hiver	LG Audace			Z11 : 1ere F Etalee	6	Z12 : 2e F Etalee	6	oui
02002	ACHERY	Blé tendre d'hiver	KWS GLOBE	Z01 : Pré-levée		Z10 : Levée	12	Z12 : 2e F Etalee	7	oui
80440	COTTENCHY	Blé tendre d'hiver	Kingkong	Z01 : Pré-levée		Z01 : Pré-levée		Z11 : 1ere F Etalee	8	
02295	ÉTRÉAUPONT	Blé tendre d'hiver	KWS GLOBE	Z01 : Pré-levée		Z10 : Levée	0	Z11 : 1ere F Etalee	1	
02620	PRESLES-ET-BOVES	Orge d'hiver	CARROUSEL					Z11 : 1ere F Etalee	6	
59110	BROUCKERQUE	Blé tendre d'hiver	SU Sauvignon	Z10 : Levée		Z11 : 1ere F Etalee	0	Z12 : 2e F Etalee	1	
60445	NAMPCEL	Orge d'hiver	Mélange					Z11 : 1ere F Etalee	12	
2397	JUSSY	Blé tendre d'hiver	LG AUDACE	Z01 : Pré-levée		Z10 : Levée	0	Z11 : 1ere F Etalee	5	

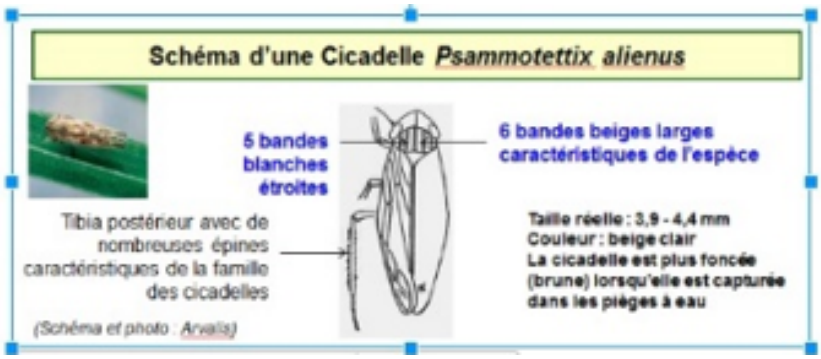
Cicadelles *(Psammotettix alienus)*



Seuil indicatif de risque : devant l'impossibilité d'identifier Psammotettix alienus sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

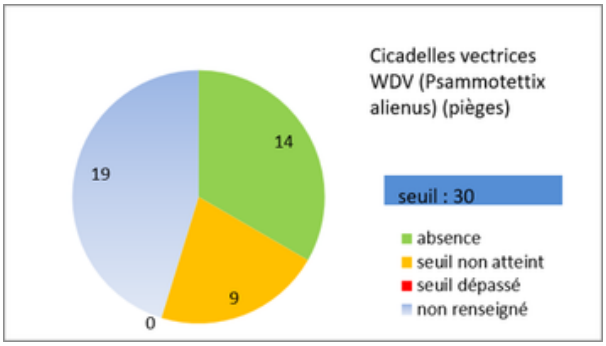
Au sein du réseau cette semaine sur 23 parcelles avec présence de pièges, on constate 14 parcelles avec absence de captures (13 en blé et 1 en orge), 9 parcelles avec captures sans atteindre le seuil (4 en blé et 5 en orge), avec en tendance 1 à 11 captures de cicadelles.
Cette semaine aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque.

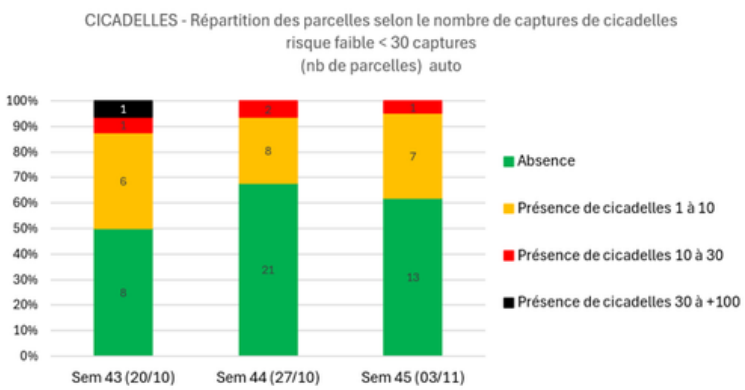
On distingue l'espèce Psammotettix alienus à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».





Cicadelle Psammotettix alienus (source C. GAZET CA59/62 ; archive 2020)



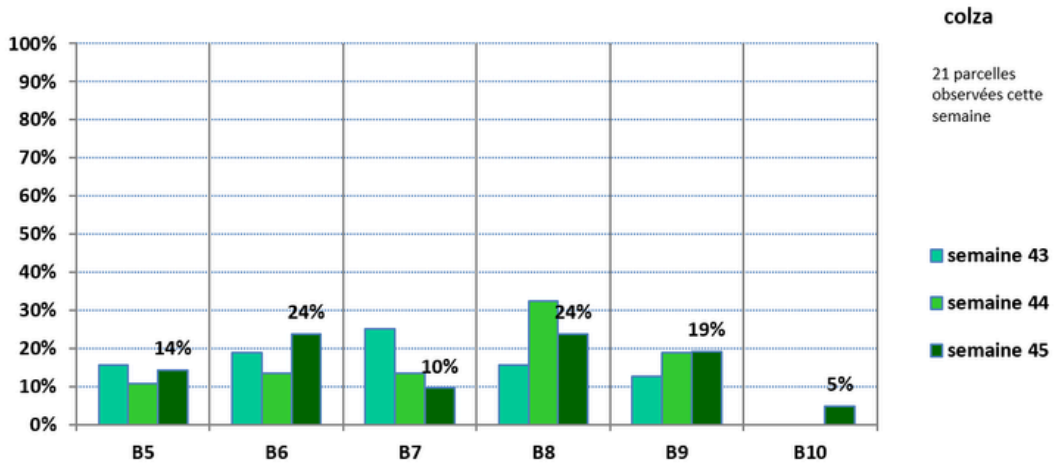


COLZA

Stades :

21 parcelles ont été renseignées cette semaine.

***Evolution des stades** (en pourcentage des parcelles observées)*



Le retour des pluies permet au colza de reprendre sa croissance dans les parcelles en difficulté. Cette semaine :

- **3 parcelles** (14%) sont au stade **5 feuilles (B5) ;**
- **7 parcelles** (34%) sont au stade **6 à 7 feuilles (B6 – B7) ;**
- **9 parcelles** (43%) sont au stade **8 à 9 feuilles (B8 – B9) ;**
- **1 parcelle** (5%) est au stade **10 feuilles (B10).**

Pour l'ensemble des parcelles observées cette semaine, le stade de sensibilité aux altises adultes est dépassé, ainsi que le stade de sensibilité aux pucerons pour 86% des parcelles. Il faut continuer à surveiller les parcelles en retard de végétation. Une parcelle du réseau (non représentée sur le graphique) est d'ailleurs très en retard au stade B1.

LARVES D'ALTISES : observations toujours en augmentation, surveillance requise.



La présence de larves d'altise dans les pétioles est notée dans **3** parcelles, à raison de **25 à 80% des plantes touchées** (moyenne : 58.3%). Le nombre total de parcelles observées est inférieur à celui de la semaine dernière. Donc, il est difficile de constater une augmentation des parcelles touchées. En revanche, **le pourcentage de plantes touchées au sein des parcelles est en augmentation.**

La présence des premières larves est assez précoce par rapport aux précédentes années, dues aux conditions climatiques exceptionnelles de ce début de campagne (voir graphique « date d'apparition des stades larvaires »).
Il faut donc démarrer et continuer la surveillance.

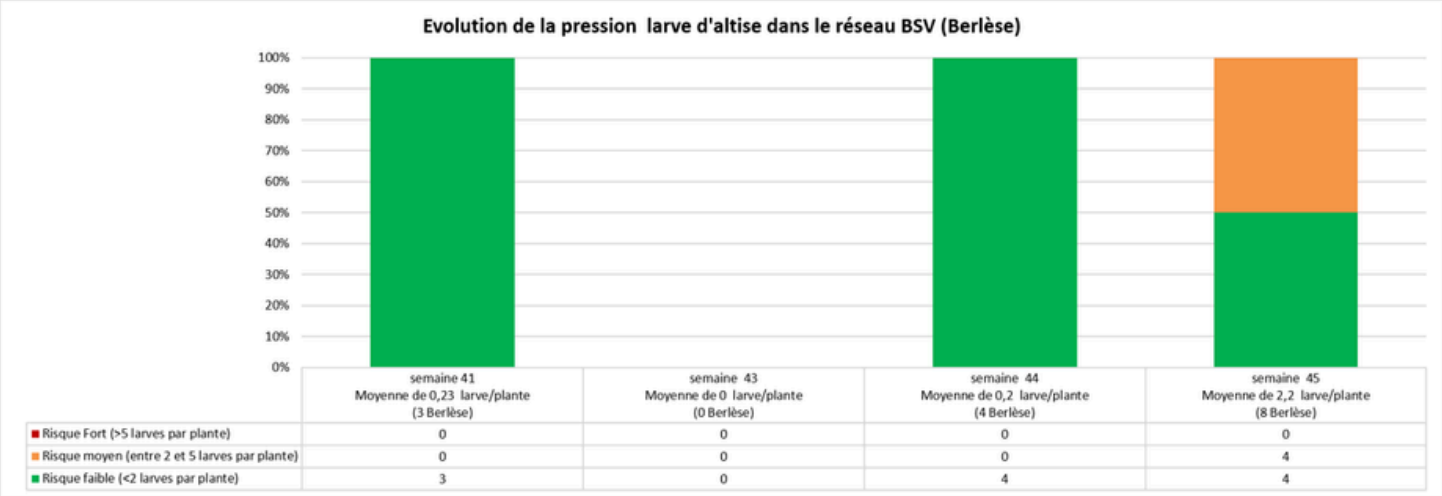


Larve d'altise
M Roux-Duparque - CA02

Evaluation du risque :

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : la pression en insectes et de la dynamique de croissance du colza. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.
Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à réaliser vos Berlèse.

Des Berlèse ont été réalisé dans 8 parcelles cette semaine. **7 parcelles attestent de la présence du ravageur avec de 0,3 à 4,8 larves par plante. Il est vivement conseillé de poursuivre le suivi sur la suite de la campagne.**



La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese-

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : https://www.terresinovia.fr/fr/outils/estimation-du-risque-lie-aux-larves-de-grosse-altise

Les larves d'altises présentent une morphologie reconnaissable des autres larves, avec les deux extrémités foncées et la présence de 3 paires de fausses pattes sous le thorax, à ne pas confondre avec des larves de diptères (cf. photo ci-dessous). :

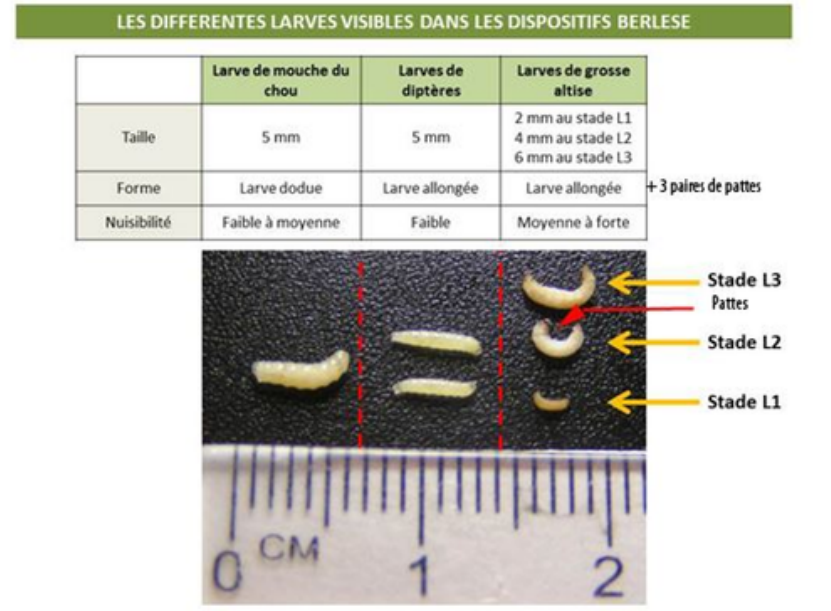
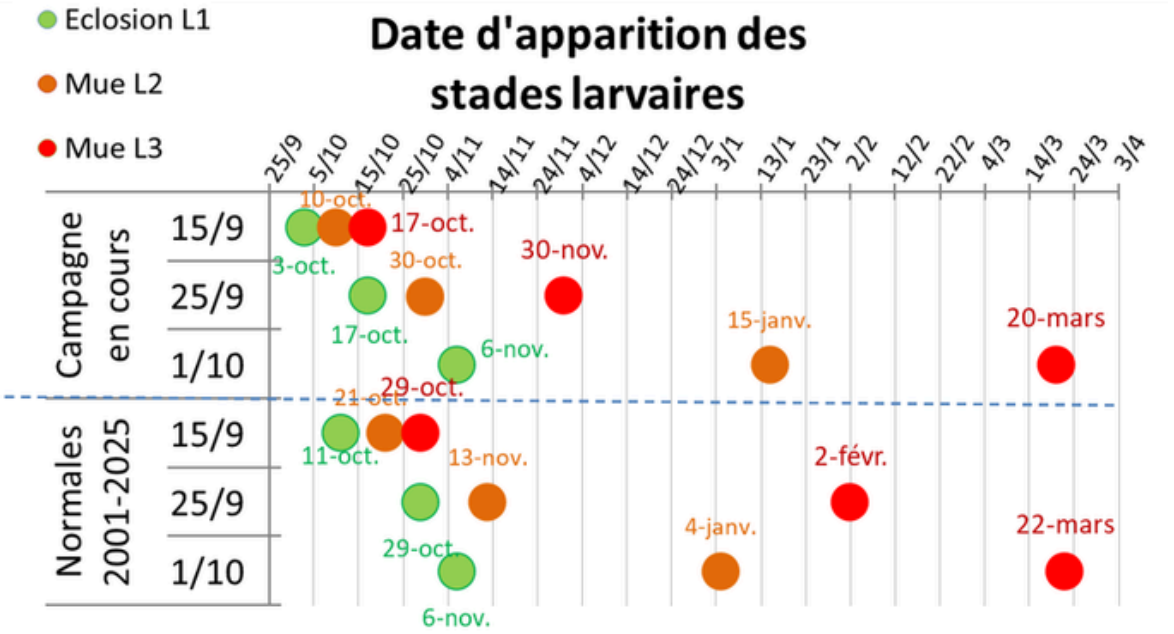


Photo : Comparaison des larves d'insectes visibles dans les colzas (archives Terres Inovia)

Le modèle ci-dessous présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80). **Pour un début de vol du 15 septembre, les premières larves sont arrivées le 03 octobre, les premières L2 peuvent être observées depuis le 10 octobre, et les** L3 depuis le 17 octobre.
Pour le pic de vol, observé autour du 25 septembre, les premières larves sont observées depuis le 17 octobre.
Les observations estimées arrivent 8 à 12 jours en avance par rapport aux normales.

Attention : le modèle ne prend en compte que les températures. Or, les conditions de sécheresse observées en septembre et au début du mois d'octobre ont favorisé des phénomènes de rétention de ponte, retardant ainsi l'émergence des larves. **Ces phénomènes doivent donc être pris en considération, car ils peuvent décaler l'apparition des stades larvaires**. La pluviométrie constitue également un facteur susceptible d'influencer leur apparition.



Seuil indicatif de risque :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

ALTISES ADULTES : fin du risque, sauf sur les parcelles très en retard de végétation.



Le vol de la grosse altise diminue encore par rapport à la semaine précédente. Cette semaine, des adultes **de grosses altises** ont été observés dans **11 cuvettes**. Les captures vont de **1 à 25 insectes**. La moyenne est **de 6.9 adultes piégés**. Aucun **adulte de petites altises** n'est capturé.

Des morsures ont été observées sur **1 parcelle**, avec une fréquence de **20 % des plantes**, et une surface foliaire détruite comprise **10 %.** Cette parcelle est très en retard en développement.

La période à risque s'étend **de la levée jusqu'au stade 3 feuilles inclus**. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque **8 plantes sur 10 présentent des morsures ET que 25 % de la surface foliaire est consommée***. Les stades les plus jeunes sont les plus sensibles aux attaques.

Les parcelles observées cette semaine ne sont plus au stade sensible. Cependant cette année, malgré les précipitations récentes, certaines parcelles peinent à produire de la biomasse car le cumul de pluie est largement insuffisant depuis le semis. Dans ces situations, la dynamique de croissance est insuffisante pour renouveler rapidement les tissus détruits, ce qui peut expliquer la poursuite des dégâts malgré le franchissement du stade 4 feuilles (B4).

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasi- ment au jour le jour pour bien appréhender le risque

Voir les BSV précédents pour le dispositif de piégeage

PUCERON VERT : fin du risque.



1 parcelle au stade 8 feuilles indique la présence de **pucerons verts du colza**, avec **10% de plantes porteuses de pucerons**. La **fréquence et l'intensité de la présence sont en très nette diminution**, notamment dûes aux conditions climatiques passées et aux températures maintenant plus fraîches.

La période à risque s'étend **jusqu'au stade 6 feuilles inclus, ou pendant les 6 premières semaines de végétation**. Le seuil indicatif de risque est fixé à **20 % de pieds porteurs.**

Le **choix variétal constitue le levier le plus efficace** pour limiter les dégâts liés à ce ravageur.

Autres ravageurs :

Charançons du bourgeon terminal (CBT) : Des adultes sont relevés dans **5 cuvettes** avec des captures de **1 individu chaque. Aucune larve n'est détectée dans les plantes.** En Hauts-de-France, la pression et le risque du charançon du bourgeon est globalement faible mais nécessite néanmoins une surveillance renforcée dans les zones limitrophes de la région Champagne-Ardenne.

Des dégâts de mouche du chou sont également signalés, principalement dans l'Aisne, dans de nombreuses parcelles hors réseau BSV. L'impact de ce ravageur peut être important, en particulier lorsque le pivot est sectionné mais dépendra en partie des conditions climatiques hivernales et printanières. Il n'existe aucun moyen de gestion de ce ravageur.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au finance- ment du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agricul- ture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque – Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye – Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges – Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O.Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez,, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Buecheˆ - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais
Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL – Chambre d'Agriculture de la Somme
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :